



Grenoble, le

10 OCT. 2005

**MICHEL DESTOT**  
MAIRE DE GRENOBLE  
DÉPUTÉ DE L'ISÈRE

**Collectif Eau de la Région Grenobloise**  
106 bis, rue Abbé Grégoire  
38000 Grenoble

Cab/ON/SSW/25-855  
GED2005/025461

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu vos différents courriels de ces dernières semaines concernant les enjeux d'alimentation en eau potable dans la région grenobloise, et j'en ai pris connaissance avec attention.

J'ai notamment pris note de votre demande de voir inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal un débat sur cette question.

Sans aucunement remettre en cause l'engagement pris en ce sens lors du conseil municipal du 23 février 2004, je vous rappelle que la Ville de Grenoble travaille actuellement avec les autres communes adhérentes à la modification des statuts du SIERG, dans le souci de mettre en place une véritable communauté de l'eau entre tous les partenaires concernés.

Je souhaite que le groupe chargé de cette réflexion mène ses travaux dans un climat propice à l'avancée des dossiers importants qui lui ont été confiés, et qu'il rende compte de ses propositions à l'ensemble du conseil municipal chargé d'en débattre.

En conséquence, je vous confirme qu'un débat aura bien lieu en conseil municipal à Grenoble lors de la présentation de la proposition de modification des statuts du SIERG.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.  
*très cordiales.*

**Michel DESTOT**